



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française**EXTRAIT**

du registre des délibérations du conseil d'administration du CGF

L'an deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix heures, les membres du Conseil d'administration du centre de gestion et de formation se sont réunis au siège, sous la présidence de Monsieur René TEMEHARO, sur convocation qui leur a été adressée le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux, conformément à l'article 184 du décret n°2011-1040 du 29 août 2011.

| <i>Présent :</i> | <i>Excusés avec procuration :</i> | <i>Absents :</i> |
|------------------|-----------------------------------|------------------|
| 6 | 3 | 2 |

Délibération N°23-2022**OBJET : PROJET D'ACQUISITION DE LA MAISON DES COMMUNES****Étaient présents :**

- M. René Temeharo *a reçu procuration de M. Benoit Kautai*
- Mme Tepuaraurii Teriitahi *a reçu procuration de Mme Sonia Pimua*
- M. Simplicio Lissant *a reçu procuration de M. Marcelin Lisan*
- M. Damas Teuira
- M. Vai Vianello Gooding
- M. Robert Maker

Secrétaire de séance :

M. Damas Teuira est désigné secrétaire de séance

Auxiliaires de séance :

- M. Heiarii Bonno, directeur général des services
- M. Gilles Masson, directeur de l'administration et des finances
- M. Bertrand Raveneau, directeur du statut
- M. Jérôme Charbonnier, directeur adjoint du statut
- Mme Teiana Dexter, directrice adjointe de la formation
- Mme Hinatea Snow, assistante de direction
- M. Raymond Nui, assistant de gestion administrative, comptable et financière
- M. Whaley Sulpice, assistant informatique

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Papeete, le 16 décembre 2022

Le Président
M. René TEMEHARO-PAHUIRI



Le directeur général des services certifie sous sa responsabilité, conformément à l'article L2131-1 du CGCT, le caractère exécutoire de la délibération :

- Transmise au représentant de l'Etat le :
- Publiée ou affichée le :
- Retirée le :

Pour le Président
Par délégation
Le Directeur général
des services



Heiarli BONNO